

La Division d'esthétique industrielle a été créée pour répondre au désir du public d'assurer aux fabrications canadiennes un dessin qui soit à l'égal des meilleures normes internationales tout en conservant un caractère nettement canadien. L'édifice Daly, à Ottawa, abrite le Salon des formes utiles qui sert de lieu d'exposition et de siège à la direction du programme national d'esthétique industrielle patronné par la Galerie.

D'autres méthodes de formation artistique mieux adaptées aux jeunes visent, en partie, à compléter le travail scolaire régulier. Ainsi, la Galerie fournit des textes de conférences illustrées de projections sur tous les aspects de l'histoire de l'art, des reproductions de peintures accompagnées de textes qui servent d'initiation à l'appréciation artistique, des émissions scolaires, des cours pour les enfants à la Galerie même, des expositions de travaux d'enfants, des tournées dirigées de collections de la Galerie et des démonstrations pratiques. Des spécialistes bien connus font des tournées de conférences dans tout le pays.

La Galerie nationale maintient également une cinémathèque d'art. Ces films, les fac-similés en couleurs et les sérigraphies publiés par la Galerie sont catalogués dans l'imprimé gratuit intitulé: *Reproductions, Publications, and Educational Material*. La Galerie distribue aux écoliers, en marge des émissions scolaires de Radio-Canada sur les artistes canadiens, de petites reproductions en couleurs. La revue *Canadian Art*, à laquelle la Galerie collabore au premier chef, connaît une large diffusion.

Dans son rapport, la Commission d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences a formulé des avis portant d'amplifier et d'améliorer les services d'exposition et d'enseignement de la Galerie, de maintenir ou d'accroître son budget, son personnel et ses moyens d'action et de lui affecter un nouvel édifice assez grand pour permettre l'étalage et la conservation des tableaux ainsi que la préparation des expositions ambulantes. Il est actuellement donné suite à plusieurs de ces avis. Un nouvel édifice, dit Édifice Lorne, est en construction.

Le *Rapport annuel du conseil d'administration* contient de plus amples détails sur les achats récents de la Galerie nationale et sur ses expositions et ses tournées de conférences.

Section 2.—Rôle éducatif et culturel de l'Office national du film*

L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, d'organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: "...pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...".

On fait un usage accru des films et des bandes d'images pour des fins d'enseignement dans les écoles et les universités. Durant l'année financière 1956-1957, l'Office national du film a présenté ou distribué des films qui ont servi à 105,970 séances de projection dans les écoles et universités. Les films que l'Office réalise sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger. Les séries particulièrement destinées aux cinémas sont *Canada Carries On* et *Eye Witness* en anglais et *En Avant Canada* et *Coup d'Œil* en français, de même que certains reportages sur l'actualité. La distribution de ces films se fait généralement par l'entremise des grandes agences de distribution de films, dont les ramifications s'étendent dans le monde entier.

Un nombre de plus en plus considérable de films réalisés par l'Office passent à la télévision canadienne et étrangère. Une série hebdomadaire (*Perspective* en anglais et *Panoramique* en français) est télédiffusée dans tout le pays par Radio-Canada, tandis que des stations locales font constamment usage de films tirés de la production générale de l'Office. A l'étranger, ce sont les États-Unis surtout qui télédiffusent les films de l'Office.

* Rédigé sous la direction du Commissaire à la Cinématographie de l'État, Division de l'information et de la diffusion, Office national du film, Montréal (P.Q.).